

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 03 juillet 2024

DEL20240703_077

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 27 juin précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes d'Arve et Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 21

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD ;

LA MURAZ : Nadine PÉRINET ; Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Ludovic WISZNIEWSKI ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Isabelle ROGUET, Dominique BRAND ;

REIGNIER-ÉSERY : Didier EISACK, Denise GÉRELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Sophie BIOLLUZ ;

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 4

Absents excusés avec procuration : Patrice DOMPMARTIN, Billy MARQUET, André PUGIN, Isabelle SAGE ;

Absents excusés : Laurent CHIORINO, David DE VITO, Anne-Marie LALLIARD ;

Absents : Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Valérie VACHOUX ;

Secrétaire de séance : Régine RÉMILLON.

DEL20240703_077 - Rapport d'Activité (RA) 2023 de la CCA&S

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

ANNEXE 2

VU le CGCT, et notamment son article L5211-39 ;

VU le RA 2023 de la CCA&S ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque Commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la Commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus ;

CONSIDÉRANT le RA 2023 de la CCA&S communiqué préalablement à la séance du Conseil et présenté aux Conseillers communautaires, à l'aide d'un diaporama projeté en cours de séance ;

Au vu de l'ensemble des informations présentées et restituées, relatives à l'activité de la Collectivité en 2023, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du RA 2023 de la CCA&S tel que présenté et joint en annexe.

La Secrétaire de séance
Madame Régine RÉMILLON

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 11/07/2024
Publié, le 11/07/2024